



Le **VALBOISIEN**
Mon journal...

Vol. 2, No 7

Bulletin municipal d'information

Juillet 2017

FestivÉté

Biblio de l'année

Décoration Country

Cette image a été prise par Denis Bergeron, avec un petit télescope de 10 cm, chez lui à Val-des-Bois.

Services municipaux



HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois
(Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280
Site internet : www.val-des-bois.ca

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Bureaux administratifs

Anik Morin, Directrice générale
dg.valdesbois@mrcpapineau.com
Marlene Nontell, Adjointe adm.
mun.valdesbois@mrcpapineau.com
Valérie Tétreault, Adjointe adm.
admin.valdesbois@mrcpapineau.com

Urbanisme et environnement

Roxane Blanchard, Inspectrice
insp.valdesbois@mrcpapineau.com

Travaux publics

Pierre Thibault, Inspecteur
voirie.valdesbois@mrcpapineau.com

Service de sécurité incendie

Marc Sarrazin, Directeur
incendie.valdesbois@mrcpapineau.com

RESSOURCE JEUNESSE

Dina Laberge, Responsable

Heures d'ouverture :
Septembre à juin
Mardi et jeudi : 18 h à 21 h

BIBLIOTHÈQUE, LOISIRS ET CULTURE

Émilie Joanisse, Responsable
loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com

Heures d'ouverture de la bibliothèque:
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h 30 à 21 h
Vendredi : 18 h 30 à 21 h
Samedi : 10 h à 13 h

**EN CAS
D'URGENCE
COMPOSEZ LE
911**

CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire
mairie.valdesbois@mrcpapineau.com
Diane Martin, Conseillère #1
conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com
Sandra Dicaire, Conseillère #2
conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com
Denise Larocque, Conseillère #3
conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com
Diane Laviolette, Conseillère #4
conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com
Roger Laurent, Conseiller #5
conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com
Jean-Claude Larocque, Conseiller #6
conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com

CENTRE COMMUNAUTAIRE

121, chemin du Pont-de-Bois,
Val-des-Bois
Téléphone : 819 454-2280 poste 3065
Code Wifi : centrecomVDB

COMITÉ DU JOURNAL

Diane Martin, Présidente
Denise Larocque
Philippe Rhul
Pierre Valois
Valérie Tétreault

journal.valdesbois@mrcpapineau.com

S.Q. : 819 310-4141 ou *4141
SOPFEU : 1 800 463-3369
Anti-Poison : 1 800-463-5060

COORDONNÉES UTILES

Info Santé : 811
C.L.S.C. : 819 986-3359
CHSLD Papineau : 819 986-3341

Hydro-Québec : 1 800 790-2424
MRC Papineau : 819 427-6243
Urgence municipal : 819 598-2176

Mot du maire

Bien le bonjour Valboisiens,

Au moment de lire ces pages, les festivités de la Fête nationale et du festival country Bowman/ Val-des-Bois seront choses du passé, mais comment ne pas souligner la belle collaboration entre les organisateurs de nos deux municipalités. Cette complicité a permis d'en faire un très beau succès comme en font foi les images rapportées dans cette édition.

En juillet avec les vacances vient le désormais traditionnel tournoi de balle de famille qui se tiendra les 21-22 et 23 juillet prochains. Les Pilon pourront-ils défendre leur titre de champions de l'an dernier ? Quelle joueuse viendra mêler les cartes et pour donner le point de la victoire qui pourrait être compté par une jeune recrue? Qui sera la surprise du tournoi ? C'est à suivre.

C'est également vendredi le 21 juillet qu'aura lieu la Guignolée des maires de la MRC de Papineau dans les municipalités de St-André d'Avellin, Papineauville, Chénéville et Val-des-Bois. L'an dernier cette activité a permis de remettre la somme de 4 435 \$ à l'organisme la Mie du Partage qui vient en aide aux plus défavorisés de nos deux municipalités et ce fut grandement apprécié. Soyons généreux !

Le 3 juin dernier, la bibliothèque de Val-des-Bois/Bowman remportait le prix de la bibliothèque de l'année de la catégorie 800 à 1 800 habitants lors du Gala de l'assemblée générale annuelle. Félicitations à Shirley Raymond et toute son équipe et merci aux fidèles usagers.

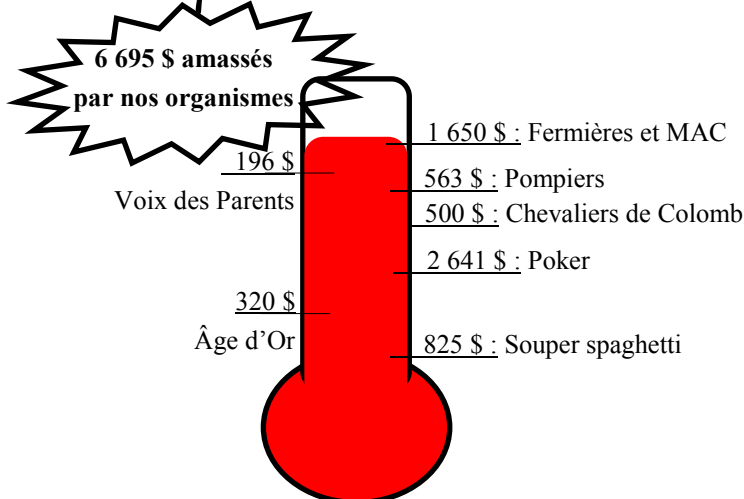
Pour terminer nous pouvons vous assurer que nous tiendrons bien compte du sondage sur l'offre de loisirs réalisé le mois dernier et que nous mettrons tout en œuvre pour tenter de combler vos besoins. Parlant de besoins, l'appel- d'offre pour la rénovation de notre centre communautaire sera lancée dans les prochains jours et nous souhaiterions grandement voir nos contracteurs locaux décrocher le contrat.

Réservez le 19 août à votre calendrier puisque les municipalités vous organisent un FestivÉté haut en couleurs! (p.15-16)

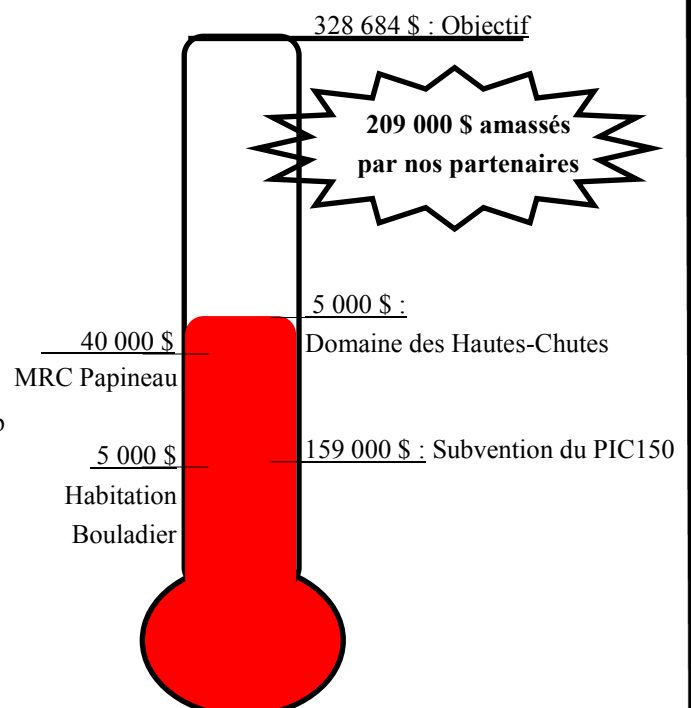
Alors bonnes vacances à tous, profitez aux MAX des beaux sites de villégiature de notre belle région et soyez prudents.

Val-des-Bois j'y crois. Et toi ?

Roland Montpetit



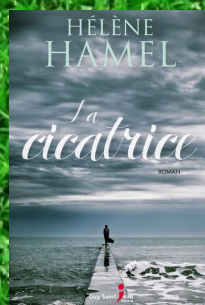
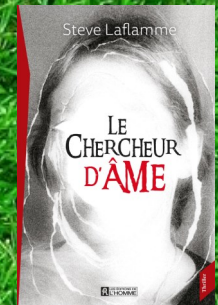
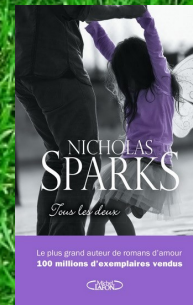
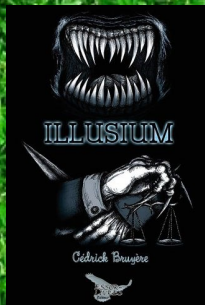
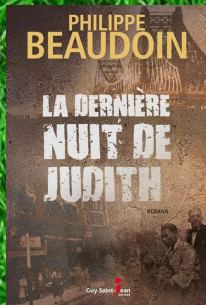
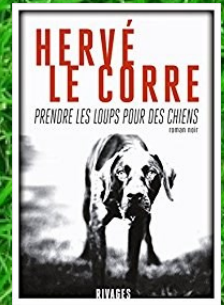
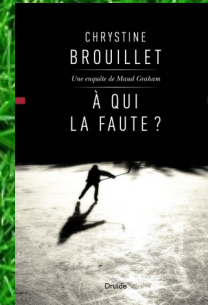
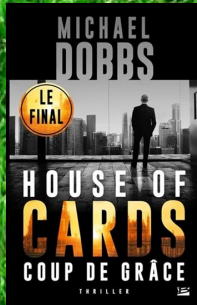
Félicitations aux organisateurs du festival : Steve Henri, Tania Larocque, Noëlla Lagacé et Jérôme Larocque



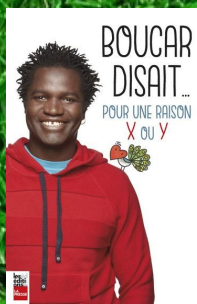
Services municipaux

Nouveautés du mois

Bibliothèque Val-des-Bois/Bowman



Série



Services municipaux

Changements à la politique de la Bibliothèque

Aucun frais pour les nouveautés!

Avant, c'était 1,00 \$, maintenant c'est **GRATUIT!**

NOUVEAUTÉ

★ Frais de retards diminués! ★

Volume: **10 ¢** par volume par jour ouvrable Avant: 50 ¢

Vidéo et DVD: **25 ¢** par volume par jour ouvrable Avant: 75 ¢

Les frais de retard sont applicables à **tous les groupes d'âge!**

APPLICABLE DÈS MAINTENANT

Matières résiduelles

Collecte des ordures

TEXTE: PIERRE THIBAULT

Dorénavant les employés municipaux seront plus sélectifs durant la collecte des ordures ménagères. Le règlement municipal RM04-2016 stipule que:

« Lors des différentes collectes, si les éboueurs remarquent la présence de matières autres que celle prévue au calendrier, les matières seront laissées sur place telle quelle. Advenant que lesdites matières se retrouvent dans un bac roulant, le bac roulant en entier sera laissé sur place. Il sera alors de la responsabilité du citoyen d'en faire le tri et de disposer chaque matière telle que décrite au présent règlement. »

À cet effet, advenant que votre bac contient des matières qui ne sont pas appropriés, les employés municipaux vous laisseront un billet (semblable à celui illustré ci-dessous) vous indiquant les raisons pour lesquelles vos ordures non pas été ramassées.

AVIS IMPORTANT

Veillez noter que nous avons remarqué le(s) problème(s) suivant :

- Votre bac à ordures contenait du recyclage.
- Votre bac à ordures contenait des matériaux de construction.
- Les articles non ramassés sont recyclables et doivent être déposés à la Municipalité pendant les heures d'ouverture.
- Votre bac est inaccessible.
- Votre bac est brisé et ne peut-être utilisé.
- Votre bac est trop lourd.
- Vos ordures/recyclages ne sont pas dans un bac roulant conforme.
- Autre : _____

Vous pouvez nous contacter en tout temps afin d'obtenir de plus amples informations ou pour obtenir une copie de la réglementation. Si vous ne corrigez pas le(s) problème(s), un avis d'infraction et une amende pourraient vous être acheminés.

Pierre Thibault
Inspecteur en voirie



Rappelons que

- les **matériaux de construction** doivent être déposés dans un Éco-Centre;
- Il y a un dépôt pour les **pots de peinture** sur le côté de la Municipalité;
- au même endroit, vous pouvez disposer de vos **objets électroniques**;
- Les **batteries** sont recueillis à l'intérieur du bureau municipal de même que les **ampoules**.
- Le règlement RM04-2016 stipule également que :
- La collecte des **encombrants** se fait 2 fois par année
- La collecte des **feuilles mortes** est le seul résidu vert pour lequel il y a une collecte. La collecte se fait 2 fois par année. Les résidus verts doivent être déposés dans des sacs de papier biodégradables prévus à cette fin.
- Il n'y a aucune collecte de **pneus**, les citoyens doivent disposer de ceux-ci aux différents points de vente où ils en font habituellement l'acquisition.

Urbanisme et environnement

Un petit rappel pour vous !

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Chers citoyens riverains, comme vous le savez et au risque de me répéter la protection de la bande riveraine est un enjeu de taille pour la sauvegarde d'une des richesses de notre communauté.

En tant qu'inspectrice, je base mes interventions sur la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) qui agit comme ligne directrice en ce qui concerne toutes les interventions permises ou non en bordure d'un cours d'eau.

En plus de fournir les grandes lignes des normes à établir, celle-ci stipule clairement qu'il est interdit d'implanter des constructions et régît de façons spécifiques tout ouvrage ou travail sur les rives et le littoral des lacs et des cours d'eau. Cependant, certaines interventions peuvent faire l'objet d'une autorisation, notamment par les municipalités.

Il est interdit, entre autres de:

- construire ou d'effectuer des travaux qui sont susceptibles de détruire ou de modifier la couverture végétale des rives; de porter le sol à nu ou d'en affecter la stabilité; d'empiéter sur le littoral;
- remblayer, creuser ou prélever du gravier dans le littoral et la rive d'un lac, d'un cours d'eau ou du fleuve, ainsi qu'en plaine inondable;
- couper des arbres et des arbustes existants, notamment afin d'installer du gazon;
- d'utiliser des pesticides dans les 3 premiers mètres de rive à partir de la ligne des hautes eaux;
- de canaliser ou de modifier le tracé d'un cours d'eau;
- de construire des barrages ou des digues à des fins privées ou agricoles;
- d'aménager une rampe de mise à l'eau ou de recouvrir l'accès aux lacs ou cours d'eau avec des matériaux imperméabilisants tels le béton, l'asphalte, etc.; d'aménager une plage ou d'ajouter du sable sur une plage existante.

Il peut être permis et même recommandé (une ou des autorisations peuvent être requises):

- d'aménager une ouverture d'une largeur maximale de 5 mètres donnant accès au plan d'eau, lorsque la rive présente une pente faible;
- d'élaguer ou émonder les branches nécessaires à l'aménagement d'une fenêtre de 5 mètres de largeur dans l'écran de végétation, lorsque la rive présente une pente forte;
- d'aménager un escalier donnant accès au plan d'eau construit de biais par rapport à la ligne de rivage, lorsque la rive présente une pente forte;
- de maintenir l'état naturel de la rive ou du littoral et de laisser la nature suivre son cours (le gazon est à proscrire dans la rive);
- de restaurer les rives dégradées par la plantation ou l'ensemencement de végétaux indigènes adaptés aux rives (arbustes, arbres et herbacées);
- de construire un quai roulant sur pieux ou sur pilotis;
- de réaliser des ouvrages et des travaux de phytotechnologies (fagot, fascine, etc.) ou de stabilisation combinée (perrés, gabions, etc.), en accordant la priorité à la technique la plus susceptible de faciliter l'implantation éventuelle de végétation naturelle, lorsque la pente, la nature du sol ou les conditions de terrain ne permettent pas de rétablir la couverture végétale et le caractère naturel de la rive;
- de laisser en place, dans la mesure où ils ne sont pas porteurs de maladies ou dangereux pour les utilisateurs du terrain ou la stabilité de la bande riveraine, quelques arbres morts qui offrent à la faune abri et nourriture.

Urbanisme et environnement

Votre lac ou votre cours d'eau est-il en bonne sante?

Afin de mieux connaître votre contribution à l'état de santé de votre plan d'eau, répondez au questionnaire suivant :

Questionnaire

- | | |
|---|---|
| • L'eau est claire (non brouillée)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | • Les rives sont naturelles et sont, par conséquent, exemptes d'enrochement, de mur de soutènement, de remblai et de plages artificielles.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| • La bande de végétation riveraine a une largeur minimale de 10 à 15 mètres.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | • Je m'abstiens d'épandre des engrais sur mon terrain.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| • Les arbustes et les arbres indigènes sont abondants sur les rives.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | • Je m'abstiens d'épandre des pesticides sur mon terrain.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| • Les espèces ornementales et le gazon sont absents des rives.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | • Mon quai, abri à bateaux ou débarcadère est flottant, sur pieux ou sur pilotis.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| • Les rives sont stables (absence d'érosion, d'éboulis, etc.).
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | • Mon installation septique est réglementaire et vidangée selon la réglementation.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| • Mon accès à la rive a une largeur restreinte et respecte la topographie naturelle de la berge.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | • La faune est présente sur les rives et sur le littoral.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |

Interprétez vos résultats

Si vous avez répondu **OUI** à 10 questions : vos efforts contribuent à la santé de votre plan d'eau. Les rives jouent pleinement leur rôle de rempart contre l'érosion, de filtre contre la pollution, etc. Continuez sur cette voie.

Si le nombre de questions auxquelles vous avez répondu **NON** varie de 5 à 8, vos actions contribuent à dégrader la santé de votre plan d'eau. Son état risque de se détériorer au cours des prochaines années si vous n'intervenez pas rapidement.

Si vous avez répondu **NON** à 9 questions ou plus, il semble que vos actions contribuent fortement au processus de vieillissement du plan d'eau. Les rives ne jouent pratiquement plus leur rôle. Il est urgent de réagir!

Que puis-je faire ?

Afin d'améliorer la qualité du cours d'eau ou du lac, diverses actions peuvent être envisagées :

- Contactez votre municipalité et votre organisme de bassin versant afin de prendre connaissance des réglementations applicables.
- Plantez ou ensemencez des végétaux indigènes adaptés aux rives (herbacées, arbustes et arbres) ou laissez la nature suivre son cours. Le gazon est à proscrire dans les bandes riveraines;
- Stabilisez les rives dégradées au moyen de techniques de construction végétale utilisant par exemple des fagots ou des fascines à base de saule afin de prévenir l'érosion plutôt que des empierrements. Attention! L'avis d'un spécialiste et un permis municipal sont requis pour stabiliser des rives, peu importe la technique utilisée;
- Évitez ou réduisez l'utilisation de fertilisants et de pesticides sur votre terrain;
- Limitez l'imperméabilisation des surfaces sur votre terrain et détournez les eaux de ruissellement vers les zones de végétation situées à une bonne distance du lac ou du cours d'eau, en particulier dans les pentes;
- Assurez-vous d'avoir des installations septiques conformes à la réglementation et bien entretenues.

Urbanisme et environnement

La végétation sur les bandes riveraines

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Afin de faciliter la revégétalisation de vos bandes riveraines, voici quelques exemples des végétaux pouvant être utilisés.



Menthe verte



Jonc epars



Myrrique Beaumier



Iris versicolore



lobelie Cardinal



Bleuet



Hiver

Eté

Cornouiller stolonifera



Hemerocalle



Viorne Cassinoïde



Saule



Vigne vierge



Sagitaire



Aster



Fougère

Pour plus amples détails et pour toutes questions, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec moi.

819 454-2280 poste 3005

C'est avec plaisir que j'irai vérifier sur le terrain quelles sont les options qui s'offrent à vous.

Activités

Tournoi de balle familial

21-22-23 juillet 2017



Organisé en collaboration avec le conseil des Chevaliers de Colomb 6045

Inscrivez votre équipe avant le 15 juillet 2017

100,00 \$ par équipe (12 à 14 joueurs / minimum de 4 femmes)



Du plaisir pour tout la famille
au terrain de balle de Val-des-Bois



Pour plus amples informations :
Clément Larocque : 819 230-4415
Stéphane Sarrazin : 819 454-2072

Activités

Fête nationale du Québec

TEXTE : MOUVEMENT ARTS ET CULTURE

La Fête nationale soulignée le 24 juin par les gens de Val-des-Bois et Bowman, fut une fois de plus, une occasion de rassembler enfants, jeunes et moins jeunes dans une ambiance festive.

Le Comité organisateur, sous la responsabilité du Mouvement Arts et Culture, était composé de membres du Mouvement et de représentants d'organismes communautaires. Un grand nombre d'activités se sont déroulées pour le bonheur de tous les participants.

Les tout petits aux minets colorés d'un maquillage joyeux, les papas endossés d'un enfant à cheval sur les épaules, les grands-parents fiers de leur belle famille, les ados chapeautés des couleurs bleu et blanc, la musique d'ambiance, la présence des représentants municipaux et les bénévoles qui œuvraient sans relâche pour atteindre une fois de plus le succès escompté. Et bien oui, ce fut réussi.

Merci aux 30 commerces et/ou personnes qui ont contribué au succès de cette fête en remettant un don que ce soit en argent, en certificats d'achat ou en cadeaux, ce qui a permis de récompenser les participants aux activités. Et merci à la population qui a répondu à notre invitation.

Dès qu'un organisme prépare un événement, le souhait le plus profond est que les gens se responsabilisent en assistant à la fête. Merci à ceux et celles qui sont venus fêter avec nous. Vous êtes attendus à la prochaine occasion, soit le 19 août, pour le **FestivÉté**.



Activités



Les maires de Val-des-Bois et de Bowman, Roland Montpetit et Pierre Labonté, ont participé au défilé.

Hommage au drapeau

TEXTE COMPOSÉ PAR KASSIA SAUMURE (ÂGÉE DE 17 ANS) ET LU PAR ÉMILY PRESCOTT (ÂGÉE DE 13 ANS)

Brillant de ses diverses beautés, le Québec est notre drapeau. Castors, Grands Huards, sirop d'érable et conifères, ils sont les merveilles de nos terres et il y a tant à découvrir encore. D'aurores boréales aux tempêtes de neige, laissant progressivement place aux premiers éclats printaniers. La faune est nos oreilles et la flore est notre corps. Les rivières sont l'écho de notre voix puis les saisons sont nos sens.

Chacun embrasse l'harfang des neiges en lui, grand prédateur de nuit. Il enlace nos cœurs tout en forgeant le courage en nous de façon à nous démarquer.

Le Québec est la trame racontant nos histoires, il nous relit sans exceptions. C'est ce qui fait de nous un peuple démarquant de tous.

Québec, notre emblème de fierté, la maison d'une génération future et histoire de nos ancêtres.



Activités

Âge d'Or

Les activités pour les membres de l'Association de l'Âge d'Or Les Bons Copains sont à **tous les MARDIS** à 10 h.

On demande aux membres d'arriver vers 9 h 30.



Les nouveaux membres sont les bienvenus au coût de 5,00 \$ par année pour leur carte de membre.

Sur ce, les activités du mois de juillet 2017 au Parc Marjorie Morin sont les jeux suivants: pétanques, mini-put (18 trous), shuffle board, jeux de poche et fer.

Le 18 juillet, en plus des jeux au Parc Marjorie Morin, il y aura le jeu du Whist au Centre Communautaire à partir de 13 h 30. On demande aux membres d'arriver vers 13 h.

Pour de plus amples informations, contacter Hélène Madore au 819 454-2036.

Merci à l'avance,



La guignolée des maires

Le 21 juillet 2017 aura lieu la deuxième collecte à Val-des-Bois dans le cadre de la « Guignolée des maires de la MRC de Papineau ».

Cette initiative vise à amasser des dons dédiés aux personnes vivant sous le seuil de la pauvreté sur le territoire de la MRC. La totalité des sommes amassées cette année sera de nouveau remise à La Mie du Partage qui offre un soutien alimentaire aux citoyens dans le besoin.

L'événement se tiendra aux intersections de la route 309, du chemin du Pont-de-Bois et de la montée Larocque.

Rappelons que la collecte de l'an passé a permis d'amasser la somme de 4 435,00 \$.



Cours de danse en ligne



Cet automne, nous nous préparons à vous offrir des cours de danse en ligne. Ces cours auraient lieu soit à Val-des-Bois, Bowman ou Notre-Dame-de-la-Salette le mardi de 10 h à 11 h pour les débutants et de 11 h à midi pour les plus avancés. Une session d'une douzaine de cours serait offerte de septembre à décembre 2017. Ce cours s'adresse aux hommes comme aux femmes. Le coût dépendra des subventions obtenues (démarches en cours) mais serait très abordable pour tous. Les citoyens et les citoyennes de Val-des-Bois, Bowman, Notre-Dame-de-la-Salette et Notre-Dame-du-Laus sont tous les bienvenus. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter Yolaine au 819 431-2474 ou au 819 454-2474 ou par courriel au yolainemaisonueve7@gmail.com. Si vous avez déjà manifesté votre intérêt pour ce cours, veuillez-vous assurer de me faire parvenir un courriel pour que je puisse communiquer avec vous.

À la une...

Val-des-Bois et Bowman présentent

1^{ère}
édition

Festivité

19 août 2017 dès **11h**

121, ch. du Pont-de-Bois à Val-des-Bois

Tarifs :

0-5 ans : Gratuit

6-17 ans : 8 \$

18 ans et plus : 10 \$

Forfait famille : 30 \$

(2 adultes et 2 enfants 6-17 ans)

Du 20 au 27 août,
Festivité se poursuit:
accédez gratuitement à la plage
du Lac Écho
(En présentant votre bracelet à
l'accueil du Camping Lac Écho.)
Places limitées

Informations: 819 454-2280 / loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com

En vente dès maintenant

Aux bureaux municipaux de Val-des-Bois et de Bowman

En ligne au : www.lepointdevente.com/billets/festivité

Merci à nos partenaires!



Réserve faunique
de Papineau-Labelle

Brookfield

MERCI SPÉCIAL À NOS ORGANISMES POUR LEUR PRÉCIEUSE CONTRIBUTION AU Festivité

À la une...

Parc aquatique géant



sur le lac Vert

Veste de flottaison obligatoire (non fournie)

6 ans et plus

Zumba extérieur ☀ Structures gonflables ☀
Maquillage pour enfants ☀ Guerre de ballons d'eau ☀
Jeux géants ☀ Tournoi de fer ☀ Initiation à l'artisanat ☀
Ateliers d'art ☀ Plusieurs exposants ☀ Whist militaire ☀

* Nourriture et boissons vendues sur place *

19 h 30 Spectacle d'humour



Daniel Grenier

Toutes ces activités ... un seul prix!

À la une...



Félicitations à Gilles Desjardins
Gagnant de la plus belle décoration country de
Bowman et de Val-des-Bois 2017

À la une...

Bibliothèque de l'année

TEXTE : SHIRLEY RAYMOND

Étant l'ancienne responsable de la Biblio, j'aimerais saisir ce moment pour remercier mes équipières, Mme Cécile Pommainville, Mme Valérie Plouffe et Mlle Ariane Rivard qui ont grandement contribué au succès de notre biblio pour l'année 2016. Je remercie aussi toutes les personnes qui m'ont offert leur soutien et encouragement durant les dernières années. Un très gros merci à tous nos usagés, sans qui ce succès ne serait pas réalité.

Concours

Une visite payante!

Concours spécial pour souligner le prix de Bibliothèque de l'année 2016 remis par le Réseau Biblio Outaouais

Vous pourriez gagner des cartes cadeaux à la Librairie Rose-Marie!

Tirage

1^{er} Août

100 \$

Tirage

1^{er} Sept.

100 \$

Tirage

1^{er} Oct.

100 \$

1 coupon à remplir à chaque visite à la bibliothèque.

Le pot sera vidé après chaque tirage

**Merci de nous avoir permis de
gagner ce prix!**



Entrevue

Denis Bergeron : Le Gardien de la Terre...à L'Univers

TEXTE : PHILIPPE RHUL

Quand t'es-tu intéressé à l'Univers ? «*Cela commence à 8 ans. À Repentigny on voyait les étoiles et la Voie lactée dans le ciel. Une fois j'ai dit à ma mère : 'j'ai vu la grande casserole!'*»

Denis s'est mis à lire à la bibliothèque, à la recherche de l'Univers. Il apprendra que la grande casserole se nommait « **La Grande Ourse** ». Plus il lisait, plus il était passionné. En camping il voyait bien **La Voie Lactée**. Son père lui a dit que les étoiles étaient des soleils. Il était fasciné, impressionné. Autant de soleils que de points lumineux dans **La Voie Lactée**! Avec les jumelles il a découvert **La Galaxie d'Andromède**. Il réalisait qu'il y avait une galaxie en dehors de la nôtre et en lisant il découvrait qu'il y avait des milliards de galaxies dans l'Univers. De plus dans ce temps-là, l'intérêt des humains pour l'astronomie était à l'ordre du jour. On parlait beaucoup d'ovnis, d'extraterrestres, de la 'mission Apollo', de conquêtes d'autres planètes après la lune.



Denis m'a raconté une anecdote, avec un grand sourire. Sa mère jouait aux cartes avec ses amies. Les autres femmes parlaient de leurs enfants pour dire combien ils étaient bons en sport. Une amie a demandé ce que faisait son fils Denis et sa mère leur a dit : «**Il s'intéresse aux étoiles!**». Son amie lui répondit : «**Il devrait voir un psychiatre!**». Cet exemple illustre très bien que quand un enfant ne suit pas le troupeau, on le stigmatise.

Denis m'a raconté une anecdote, avec un grand sourire. Sa mère jouait aux cartes avec ses amies. Les autres femmes parlaient de leurs enfants pour dire combien ils étaient bons en sport. Une amie a demandé ce que faisait son fils Denis et sa mère leur a dit : «**Il s'intéresse aux étoiles!**». Son amie lui répondit : «**Il devrait voir un psychiatre!**». Cet exemple illustre très bien que quand un enfant ne suit pas le troupeau, on le stigmatise.

En 1970, à 14 ans, il a été membre de *la Société d'astronomie de Montréal*. C'était le début d'une grande aventure qui lui a permis de rencontrer beaucoup de passionnés de l'astronomie comme lui et de poursuivre son exploration de l'Univers. Lors d'une soirée, il a rencontré le père d'un ami qui lui offrira, par la suite, un miroir pour construire un gros télescope. Denis est devenu à 16 ans, un moniteur de l'optique. Il faisait des miroirs et testait ceux des autres. Il a gagné des prix d'optique en fabrication de miroir de télescope et il a fabriqué plusieurs de ses télescopes.

Lors de ses expéditions, il a découvert l'astrophotographie en 1980 et en 1990 les caméras électroniques à matrice ccd pour faire des photos des objets du ciel de très haute qualité. Toutes les techniques qu'il avait apprises en astronomie, lui ont servi dans son travail d'agent de la protection de la faune. En 2000, l'informatique avec Internet a été un support important pour l'astronomie.

Contribution de Denis Bergeron à l'astronomie mondiale :

Denis a découvert 4 astéroïdes qui ont été baptisés : 1995 FC21, 1995 SB5, 1999 DN4 et 2000 CB81 par l'équipe du Dr Brian Marsden du «Minor Planet Center» (MPC). Ces découvertes n'auraient pu arriver sans la coopération internationale et surtout sans les très bonnes conditions d'observation du ciel à Val-des-Bois. La qualité du ciel à VDB est exceptionnelle et Denis souhaite que la Municipalité n'adopte jamais des éclairages éblouissants, comme en ville.

La NASA a besoin de la collaboration d'astronomes amateurs pour son programme de recherche des exo planètes (Une exo planète est une planète à l'extérieur de notre système solaire). Une exo planète est détectée sur le principe d'une variation de luminosité d'une étoile, créée par le transit de la planète devant l'étoile. Un nouveau télescope très puissant (James Webb) sera lancé dans l'espace, à l'automne 2018, pour remplacer l'actuel télescope spatial Hubble. Il participera aussi à un autre

Entrevue

projet international, qui a pour but de confirmer ou infirmer la présence d'exo planètes autour d'autres étoiles détectées par un futur télescope spatial spécialisé en recherche d'exo planètes situées dans un rayon de 200 années lumières de notre soleil.

Il a participé également dans les années 2000, à la recherche de nouveaux astéroïdes. Certains, sont des dangers pour la terre. Ils doivent être détectés suffisamment loin pour espérer les intercepter et les dévier de notre planète. Cent milles astéroïdes ont été détectés dont 1 600 sont potentiellement dangereux pour la Terre. Il ne suffirait que d'un bloc de quelques dizaines de mètres pour détruire une grande ville, comme le feraient plusieurs bombes thermonucléaires. Dans les dernières années, un astéroïde a frôlé la terre à une distance de 25 000 km, ce qui est très proche.

Denis Bergeron – Partage des connaissances :

Denis est un passionné aussi dans le partage des connaissances, comme il l'a démontré aussi dans son travail pour la faune. Le travail d'astronome se fait en collaboration avec d'autres astronomes. Il fait partie d'un réseau mondial du partage des connaissances en astronomie. D'ailleurs il a ajouté aux noms des astéroïdes découverts, les noms d'astrophysiciens québécois de renom; 1999 DN4 MADOLA (Christian Marois, René Doyon, David Lafrenière), 2000 CB81 RENÉRACINE (René Racine).

Depuis plusieurs années, Denis fait bénévolement la tournée des écoles de l'Outaouais, pour initier les jeunes à l'Univers. Depuis 15 ans, il a instauré une activité d'astronomie au **Lac Écho**, dans la réserve faunique Papineau-Labelle, à Val-des-Bois. La région de VDB est idéale pour la qualité du ciel. Au début, les responsables à Québec des réserves fauniques s'y opposaient, mais comme Denis est un homme persévérant, il a réussi à en faire un grand succès et les présentations du Lac Écho attirent des centaines de personnes de tous les horizons. Il reçoit de nombreux astronomes du Québec et d'ailleurs qui veulent bénéficier des conditions idéales et partager leurs connaissances. Il reçoit aussi les campeurs avec leurs enfants, personnes âgées et les gens de la région qui veulent découvrir l'astronomie. Cette année, l'activité aura lieu du **15 juillet au 29 juillet**, durant les jours sans pluie et lorsque le ciel sera dégagé. C'est gratuit et ouvert à tout le monde. Vous n'avez qu'à vous présenter au stationnement du lac Écho durant cette période.



Dans sa collection de photographies, il a des images percutantes qui ne laisseraient personne indifférent, par exemple :

«Si tu saisis une poignée de sable dans ta main et que tu essaies de compter les grains de sable, tu trouveras qu'il y en a énormément et tu ne pourras pas tous les compter. Dans l'Univers, il y a plus d'étoiles qu'il n'y a de grains de sable sur toutes les plages de la terre!...

«Trois milles exo planètes ont été découvertes jusqu'à présent, et ce n'est rien par rapport à celles qui n'ont pas été découvertes encore...

«La lumière de certaines étoiles que tu vois, a été émise il y a plusieurs années. Si une étoile est située à 26 années-lumière de nous, la lumière que tu vois maintenant est celle qui a été émise...il y a 26 ans. Peut-être que ces étoiles

Entrevue

n'existent plus maintenant. Quand les étoiles explosent, elles meurent et leur matière donnera naissance à d'autres étoiles avec de la matière enrichie...

«Tout ce que l'on connaît sur la matière qui constitue l'Univers ne représente que 5%. Quatre vingt quinze % sont constitués par une matière inconnue et par de l'énergie noire que l'on ne connaît pas encore...

«La Terre est unique dans notre système solaire et elle est la planète habitable et la plus hospitalière. On n'a pas le choix de protéger notre environnement pour la survie de l'espèce humaine. La seule planète où l'humain pourrait se réfugier un jour est Mars. Son atmosphère est irrespirable, il fait -50 degrés le jour et -90 degrés la nuit, il y a de nombreuses tempêtes de sable, aucune trace de vie, pas d'eau liquide et on y serait bombardé par des météores et les rayons cosmiques».

Les autres systèmes solaires les plus proches sont à des années-lumière et nous ne savons pas si une planète semblable à la Terre s'y trouve. Avec nos connaissances technologiques actuelles, il est impossible de penser à déménager sur une autre planète.

«Ceci nous amène à repenser l'économie mondiale qui a tendance à surexploiter les ressources de la terre»

L'étude de l'Univers nous renvoie au point de départ, c'est-à-dire à notre environnement et nous invite à apprécier notre Terre et à en prendre soin.



Nébuleuse de la Dentelle (NGC 6992) dans la constellation du Cygne exposée avec une DSLR Canon T3i défiltrée à travers un réfracteur Televue NP-101 sur monture Ioptron Ieq-45 GTN.
Combinaison de 42 images exposées 5mn chacune équivalent à une pose de 210mn.
Traitement d'image complet avec Pixinsight

Pour ceux qui voudraient en apprendre davantage sur l'Univers, voici quelques liens Internet qui vous guideraient :

www.astrosurf.com/d_bergeron/astronomie/index.htm

www.astrosurf.com/d_bergeron/astronomie/bibliotheque/Decouvertes_asteroides/decouvertes_asteroides.htm

Site de la fédération des astronomes amateurs du Québec : www.faaq.org

Activités astronomie du lac Écho : http://www.astrosurf.com/outaouais/activites_astronomiques/lac_echo_public.htm

Site du regroupement des astronomes amateurs de l'Outaouais québécois : <http://www.raaoq.org/>

Et si vous vous perdez dans l'Univers envoyez un S.O.S. à Denis Bergeron : den.bergeron@gmail.com

Saviez-vous que ?

Quelques dates importantes de 1919 à 1920 (suite)

TEXTE : PIERRE VALOIS

1919 : Le bureau de poste de Val Ombreuse passe aux mains de son 2^{ième} maître de poste, Joseph Thibodeau, le 13 janvier 1919, jusqu'au 6 juin 1931. Il change de mains, alors, à cause du décès de M. Thibodeau. Il semble qu'il n'y ait pas eu de service de la poste, entre le 6 juillet 1931 et le 27 mars 1934, puisqu'aucun maître de poste n'est en fonction pour cette période.

La photographie qui suit est extraite de l'album de photographies de Barney Plow, récupérée lors de la prise de possession de sa maison par Réal Thibeault, plusieurs années après son décès. Barney Plow, enterré au cimetière de Val-des-Bois était d'origine polonaise. Il s'agit probablement de lui, photographié soit sur un chantier forestier, mais plus probablement lors d'une excursion de chasse, compte tenu de la date, avec quatre résidents de Val-des-Bois.

Durant la seconde guerre mondiale, Barney a entretenu un petit sanctuaire dans le rocher situé tout près du pont Blanchard. Il y avait installé une statue de la Vierge-Marie, et devant laquelle se trouvait un lampion qu'il allait allumer à chaque soir. On ne peut pas voir précisément aujourd'hui cette installation puisque ce rocher a été dynamité sur une certaine partie de celui-ci lorsque des travaux ont été opérés sur le chemin de la Rivière

(l'appellation d'aujourd'hui, mais qui se trouvait alors à cette époque être la route 35 conduisant de Buckingham à Mont-Laurier).

Le 7 février, à Québec, adoption du projet de loi sur la prohibition : La vente des liqueurs enivrantes est interdite à partir du 1^{er} mai 1919 «sauf sur autorisation spéciale du lieutenant-gouverneur en conseil, pour fins exclusivement sacramentelles, médicinales, mécaniques, industrielles, scientifiques et artistiques». L'article 24 de cette loi permet la tenue d'un référendum sur la possibilité d'autoriser la vente des bières, cidres et vins légers moyennant l'obtention d'une licence.

Le 10 avril 1919, le référendum est tenu. La question posée est la suivante : *Êtes-vous d'opinion que la vente de bières, cidres et vins légers, tels que définis par la loi devrait être permise ?* Ce sont 226 545 citoyens qui se sont prononcés; 178 112 en faveur du maintien de la vente, et 48 433 qui s'y opposent.



Sur cette photographie illustrée, on peut lire ce qui suit : Val-des-Bois, 2 au 11 octobre 1944. Et les quatre personnes, à partir de la seconde, en partant de la gauche sont identifiées par ces quatre prénoms : Armand, Roméo, Fred, Roland.

Saviez-vous que ?

À ce sujet, le curé Rodolphe Marion s'était déjà prononcé, le 11 avril 1915, de la façon suivante : «*Je remercie les conseillers [municipaux] qui ont si bien servi la bonne cause de la tempérance et ensuite je remercie toutes les personnes qui directement ou indirectement ont fait servir leur influence à la diminution des hôtels. Nous avons fait un grand pas dans le sens de la tempérance, maintenant il ne faut pas reculer*».

Le 14 mai 1919, Thomas Ojick et son épouse Alexina décèdent. Ils sont présents, dans Villeneuve, au recensement de 1911. Ils ont, à cette époque, trois enfants, soit Joseph, Maurice et Marie-Rose. Thomas, en 1911 se dit cultivateur et homme de chantier, se réclame de la nation Iroquoise, et dit parler les langues iroquoise et française. Les deux membres de ce ménage décèdent le 13 mai 1919. Sur l'acte de décès, on apprend que Thomas est né aux Lac des Montagnes (probablement le Lac des Deux-Montagnes). Le décès serait survenu au 34 Lawrence Street, à Ottawa et les deux corps reposent au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Le coroner, dans cette affaire, est J.E. Craig, du 315 McLeod. Les causes des deux décès sont les suivantes. Pour Thomas : *gunshot wound, probably suicide* et pour son épouse *Axe wound, probably murder*. Ils sont décédés la journée même.

Le Conseil des Chevaliers de Colomb de Buckingham est fondé en 1919.

En juillet on prend une décision quant à l'opportunité de construire une école de rang (l'école numéro 4) sur le lot numéro 40 du rang II du canton de Bowman. Elle va desservir toute la partie du canton de Bowman comprise entre le pont de l'église jusqu'au canton Bigelow, y compris le rang du Chevreuil Blanc. On pourra consulter Marc-Claude Larocque, à la page 112 de son ouvrage.

Le 12 juillet 1919, le président de la commission scolaire, M. Martial Larocque et le secrétaire-trésorier, M. Adélar Morin, sont nommés pour faire les démarches pour la construction de l'école. Le même mois, on fixe l'emplacement un peu en deça du barrage du moulin à scie de M. Édouard Plante (lot 40 rang 2). Le département fournit les plans et on décide de construire une école de 20' x 26', un hangar de 12' x 5' et des toilettes 6' x 8'. On la nommera école numéro 4.

Le 1^{er} novembre 1919 on convient, lors des délibérations de la fabrique du coût des lots au cimetière de la paroisse. Il en coûte 20,00 \$, par lot, dont 10,00 \$ doivent être versés comptant, le solde étant payable au cours de l'année qui suit, à raison de 5,00 \$ aux six mois. Pour le creusage des fosses, il en coûte 2,50 \$ pour un adulte et 1,50 \$ pour un enfant. Les règlements sur l'usage du cimetière seront adoptés l'année suivante.

Le 23 novembre 1919, il y a élection générale au Québec. On élit un gouvernement libéral. Joseph-Honoré Achim est réélu avec 2 512 voix contre son adversaire conservateur qui en obtient 1709. **Bowman**, Nombre d'électeurs dans Bowman : 105. Joseph-Honoré Achim : 4 voix, Louis Cousineau : 44 voix. Bulletins rejetés : 1. Puis dans **Villeneuve**: Nombre d'électeurs : 109. Joseph-Honoré Achim : 3 voix, Louis Cousineau : 47 voix. Bulletins rejetés : 0. Dans la province, ce sont les libéraux qui prennent la gouverne avec Lomer Gouin comme premier ministre. Son opposant conservateur, Arthur Sauvé de fait élire que 5 députés dans toute la province. Malgré le fait que dans Bowman et Villeneuve ce soit Louis Cousineau, conservateur qui ait emporté la majorité des voix, c'est Achim le libéral qui emporte le comté de Labelle.

Cette même année, on érige une fromagerie, une remise à bois et une porcherie sur les terres de la fabrique. Cela est rapporté ainsi dans le procès-verbal de la fabrique :

...il a été proposé par Adélar Morin, secondé par Édouard Plante qu'une remise à bois de treize pieds, dix pieds de haut à la façade et sept pieds à l'arrière soit construite.

Saviez-vous que ?

Il a aussi été décidé qu'une dépendance pour élevage de goretts soit construite à l'extrémité sud-est de l'écurie du presbytère. Aussi que trois appartements du presbytère soient tapissés...achat de 800 pieds de broche ornementale No.9 de 48'' de haut et d'une barrière double.

...il a été proposé (le 20 juillet 1919)... que la langue de terre entre le pont et la rivière appartenant à la fabrique soit utilisée avec le consentement de M^{gr} l'Archevêque au site d'une fromagerie; étant donné que cet endroit est le centre des affaires et est l'objet du choix de la majorité des paroissiens.

À propos de cette fromagerie, Marc-Claude Larocque, à la page 18 de son ouvrage, que nous avons déjà cité dans des chroniques précédentes dit ceci :

D'autre part, pendant le terme du curé Ulric Wilson en 1919, la Fabrique donne à un groupe de citoyens une langue de terre afin qu'ils construisent une fromagerie. Cette fromagerie a été construite mais n'a pas connu énormément de succès.

Une retraite est prêchée du 20 au 27 avril, à NDDLG par le R. père A. Guertin, O.M.I.

De 1919 à 1923, la communauté luthérienne de High Falls est dirigée par le pasteur George Mueller. Installation de la cloche en 1921.

Le 15 février 1920, le conseil de la fabrique adopte un règlement concernant le cimetière. Le résumé de ces règles est le suivant :

Art. 1 : Le lot ne doit servir qu'aux fins d'inhumation et d'exhumation.

Art. 2 : La jouissance du lot est accordée à son acquéreur (ou son conjoint), aux pères et mères de l'acquéreur ou de son conjoint, et aux descendants de l'acquéreur ou de son conjoint.

Art 3 : Le plan des monuments et les inscriptions qui y sont faites doivent faire l'objet d'une autorisation du curé.

Art 4 : Les signes commémoratifs (croix de bois, clôtures) sur le lot sont prohibés.

Art 5 : L'entretien du lot est à la charge de l'acquéreur.

Art 6 : S'il y a défaut de respecter les clauses précédentes, le contrat de vente est considéré comme annulé et résilié et la fabrique se considère justifiée de *reprenre sans formalité de justice le dit terrain sans indemnité de remboursement.*

Le prix des lots passe à 20,50 \$, dont 10,00 \$ au comptant, et 5,25 \$, payable au 6^{ième} et 12^{ième} mois après la vente.

Les 3 et 4 juin 1920, l'archevêque Charles Hughes Gauthier fait une autre visite épiscopale dans la paroisse. Il y dit ce qui suit : *...Depuis notre dernière visite canonique la dette de la paroisse a diminué de 475,00 \$. Il reste encore dû la somme de 2 000,00 \$.*

L'état de cette paroisse est donc très prospère. Le curé—l'abbé Ulric Wilson—a déployé dans son administration beaucoup de zèle d'énergie et de prudence. Il semble avoir réussi à réaliser tout ce qu'on attendait de lui...

Le 16 avril, un incendie ayant débuté à l'Hôtel Allaire, à Notre-Dame-de-la-Salette, se propage dans le village et 15 maisons brûlent. L'église échappe aux flammes.

Le 30 avril, le curé Wilson épingle une note pour signifier qu'il a besoin d'hommes pour faire des travaux sur la route.

Saviez-vous que ?

Extrait de *Tracing Their Footsteps, The history of the German settlement of High Falls...* par Anne Schnurr.

« Road work starts tomorrow on the Scholz' s site, wages are \$3.00 a day for a man, \$4.00 for a man with horse and wagon and \$6.00 for a man with two horses and wagon. For the start we need men with hacks and we hope there are lots of men available. Those interested please give their names after the Mass. The site of Scholz is situated on the tip of Moose Lake. Signed : Cure Ulric Wilson. »

Premier pique-nique annuel de la *Young People Society* de Bowman, au profit de l'Église Luthérienne de Saint-Paul, le 23 juin 1920.

Le 8 juillet 1920, le premier ministre Lomer Gouin démissionne comme premier ministre. Il est remplacé par Louis-Alexandre Taschereau, qui sera premier ministre de la province jusqu'au 11 juin 1936.

Le 10 juillet 1920 le premier ministre conservateur, du gouvernement fédéral, Sir Robert Laird Borden démissionne. Le même jour, Arthur Meighen, du parti national-libéral-conservateur est assermenté. On dit que ce gouvernement est unioniste. Ce même Robert Borden, dont nous pouvons tous examiner le visage sur nos billets de 100\$ d'aujourd'hui a été membre pendant de nombreuses années de l'*Echo Beach Fishing Club*, et y a donc séjourné plusieurs fois.

Ouverture, en septembre de l'école de rang no. 4.

Le 10 octobre 1920 le conseil de fabrique décide qu'une clôture de ligne soit construite entre le terrain de J. Bte. Larocque et sur une autre matière la concernant que le salaire de quinze piastres par mois pour l'hiver et dix piastres pour l'été soit payé au curé pour l'entretien de l'église et de la sacristie...

Nomination du 3^{ème} maître de poste du bureau de High Falls, William Straby (du 20 mai 1920 au 18 juillet 1927).

Dans *La Semaine religieuse* du 19 août 1920, l'abbé Victor Germain écrit ce qui suit :

« Le décolletage même, mesdemoiselles, constitue un scandale bien caractérisé. En effet, le scandale est une parole ou une action répréhensible, vicieuse qui donne occasion à notre prochain de commettre le péché. Or, dans l'état actuel de fragilité de la majeure partie des jeunes gens aussi bien que des hommes âgés, on peut dire que la mesure du décolletage est la mesure même du scandale, autrement dit, que l'incitation à pécher est en raison directe de la dénudation. »

Ces rappels à la modestie dans l'habillement des femmes ne sont pas nouveaux. Dans une ordonnance de Mgr de Saint Vallier, dans Rituel du Diocèse de Québec, de 1703, nous retrouvons des propos semblables :

« Afin que les Curez soient en état de remédier plus efficacement aux irreverences scandaleuses qui arrivent tres-souvent dans les celebrations des Mariages Nous jugeons à propos de leur ordonner d'avertir les personnes qui voudront se marier qu'ils ont reçu ordre de Nous de ne point admettre à la Benediction Nuptiale, les personnes du sexe qui seront immodestement habillées, qui n'auront pas la tête voilée, qui auront le sein découvert, ou seulement couvert d'une toile transparente. Nous leur ordonnons encore d'empêcher autant qu'ils le pourront, qu'il ne se commette aucune impiété, bouffonnerie ou insolence, soit dans l'Église, soit en y venant ou en s'en retournant, le jour que l'on conferera ce Sacrement, ou le lendemain des Noces. Et pour les empêcher efficacement Nous voulons qu'ils ayent recours au Bras Séculier; si cela est nécessaire. »



À vous la parole

La rivière du Lièvre

TEXTE : MAXINE ROBERT

Ma famille et moi sommes propriétaires riverains depuis 1971.

J'aimerais vous donner un peu d'historique au sujet de notre rivière du Lièvre. Cet article, j'espère vous fera réfléchir sur la cohabitation harmonieuse entre les différents usagers de la rivière, soit la faune, la flore et les propriétaires d'embarcations.

La rivière du Lièvre (Wabos Sipi en algonquin) est d'une longueur totale de 330 kilomètres. Elle traverse les deux grandes régions de l'Outaouais et des Laurentides. L'abondance du Lièvre d'Amérique explique son nom. Ce nom devint officiel en 1914. La rivière du Lièvre est l'un des importants tributaires de la rivière des Outaouais.

En 1720, les Français ouvrent un premier poste de traite à son embouchure. L'activité principale était la trappe et la traite des fourrures, en particulier le castor. Toutefois, le 19^{ème} siècle marque le déclin du commerce des fourrures et l'économie de la région s'oriente vers l'industrie forestière.

Les principales villes et villages longeant son cours sont Ferme-Neuve, Mont-Laurier, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, Notre-Dame-de-la-Salette, Val-des-Monts, L'Ange Gardien, Masson et Buckingham. Nos villages de Val-des-Bois et Bowman se situent entre le barrage des Hautes Chutes et celui des Rapides-des-Cèdres. La présence de réservoirs (Escalier 12 km carrés) et de barrages aident à prévenir les situations extrêmes comme les inondations mais surtout à favoriser la production hydroélectrique. Nous avons aussi dans notre environnement le Pont couvert construit en 1929 qui était un superbe attrait touristique pour Bowman et Val-des-Bois. Celui-ci a brûlé lors d'un incendie criminel en 1995 soit deux ans après l'arrêt de la flottaison du bois en 1993. Malheureusement l'auteur n'a jamais été arrêté.

Quelques années plus tard, les premiers droits de coupe du bois dans la vallée sont accordés à B. Bowman en 1824 et Bigelow en 1826. On y exploite le grand Pin blanc pour la construction de navires ainsi que le Sapin, l'Épinette et la Pruche. Plusieurs autres entrepreneurs emboîtent le pas, mais deux grandes compagnies prennent le quasi-monopole, soit la James Maclaren et la Canadian International Paper Company (CIP). Les barons du bois en font la principale route pour le transport du bois.

La drave ou flottage du bois ne cesse qu'en 1993 et c'est le début du récréotourisme et de la villégiature sur les rives de la



À vous la parole

rivière. La rivière est maintenant accessible à tous. De nombreux touristes ont découvert la pêche, la chasse et l'observation de la nature mais cela a aussi beaucoup augmenté l'achalandage des embarcations.

Il y a 46 ans, lorsque nous avons construit le chalet familial, la rivière était couverte de milliers de billots. Nous étions prisonniers dans notre baie jusqu'au mois de juin. Les bateaux de la drave tiraient des booms de bois si immenses que la rivière en était souvent bloquée. Mes enfants se souviennent encore des booms si larges que nous pouvions y marcher avec un peu d'équilibre. Ce transport du bois, bon marché pour la compagnie, permettait aux billots d'être relâchés sur la rivière et dirigés vers Buckingham. Je me souviens de l'odeur agréable du bois. Les employés de la Maclaren, toujours très sympathiques, nous faisaient une petite ouverture qui nous permettait de s'aventurer en chaloupe. Mes enfants s'amusaient à pousser les billots rebelles que Maclaren avait négligé de ramasser. Nous nous considérions chanceux d'être riverains et nous le sommes toujours. Nous respectons et partageons la rivière avec des visons, des loutres, des tortues, des grenouilles et des huards. La présence active de castors et de plusieurs autres espèces d'oiseaux aquatiques ont permis à mes enfants d'apprécier la nature. Aujourd'hui, les huards chantent à l'occasion mais ne nichent plus comme auparavant dans les environs.

Les embarcations sont de plus en plus grosses et nombreuses. Les gros bateaux cigares à haute performance, les super pontons, les gros Baja, Larson et bien d'autres, circulent à des vitesses excessives et de façon souvent imprudentes. Il est impossible pour nous de nager, faire du canot, kayak, ski nautique et planche à voile en fin de semaine. Un manque de courtoisie et de bon sens rendent la rivière souvent dangereuse, surtout la fin de semaine. Je m'inquiète des enfants en tube qui tombent dans la rivière.

Certains de ces gros bateaux se permettent de sortir ou d'enlever leur système d'échappement et d'autres mettent leur musique si forte qu'ils n'entendraient aucun cri d'alarme. La vitesse et la grosseur de ces bateaux nuisent aussi énormément aux berges déjà sensibles aux vagues.

Je félicite la municipalité de Val-des-Bois d'avoir été proactive en installant des bouées d'avertissement pour sensibiliser les vacanciers de ralentir au quai municipal et dans les rétrécissements. Nos pompiers ont été formés en secourisme nautique en cas d'accident et la municipalité informe les riverains de l'importance de maintenir et de reboiser nos rives. Nous sommes chanceux que le quai et le stationnement soient gratuits et que le nettoyage de bateaux n'est seulement suggéré. Est-ce un changement à venir?

J'espère que ce texte vous permettra de réaliser l'importance historique et actuelle de notre rivière ainsi que la nécessité de cohabiter de manière respectueuse afin d'offrir aux visiteurs, aux résidents, à la faune et flore un lieu de sérénité. Prenons l'engagement commun de veiller à la santé et à la vitalité de notre chère rivière.

Ralentissons et prenons le temps d'observer les splendeurs de la nature. Soyons attentifs et vigilants.

Nous sommes tous au rendez-vous avec la nature à Val-des-Bois.

Je vous souhaite tous un été agréable.

Réf : GrandQuébec.com/les eaux du Québec/historique de la Lièvre, Cobali et Wikipédia.

À VOS PLUMES!!

Vous avez envie de faire valoir vos idées, vos opinions ou partager une anecdote? Faites-nous parvenir vos textes! Ils pourraient être publiés dans une prochaine édition du Valboisien.

journal.valdesbois@mrcpapineau.com ou en personne au bureau municipal.

Organismes

Programme «Retour en classe»

TEXTE : L'ÉQUIPE DE LA MIE DU PARTAGE






Chers parents,

Pour une 2^{ième} année, La Mie du Partage avec l'aide de la Maison de la famille Vallée-de-la-Lièvre organise le programme « Retour en classe » pour la prochaine rentrée scolaire. Ce programme vise à aider les parents à faibles revenus, à acheter les fournitures scolaires requises à des prix réduits, pour leurs enfants. Le programme « Retour en classe » est un projet communautaire qui s'appuie sur des valeurs de dignité, de partage et de solidarité.



« RETOUR EN CLASSE » C'EST POUR QUI?

Le programme s'adresse aux familles à faibles revenus* (sécurité du revenu, assurance-emploi, faibles revenus de travail ou autre, ou situation de crise temporaire) ayant des enfants d'âge scolaire (primaire et secondaire). L'admissibilité des familles est évaluée en fonction des revenus familiaux suivants :

Taille de la famille (Parents et enfants)	Revenu familial brut annuel
	32 131 \$
	39 352 \$
	45 440 \$
	50 803 \$
	55 652 \$

*Une preuve de revenu est exigée pour se prévaloir du programme

COMMENT S'INSCRIRE

AU PROGRAMME

« RETOUR EN CLASSE »

En téléphonant à la Maison de la famille au 819-281-4359 du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 jusqu'au 6 juillet
ou en appelant La Mie du Partage
au 819 454-2974 (Diane) jusqu'au 21 juillet
2017.

« RETOUR EN CLASSE » C'EST QUAND?

Un rendez-vous sera fixé, dans la semaine du 21 au 24 août, pour chaque famille, lors de votre acceptation au programme.

Pour toutes questions ou informations, communiquer avec La Mie du Partage au **819 454-2974** (Diane).

Babillard

Cercle de Fermières Val-des-Bois et Bowman

TEXTE : MARIE-PAULE CYR

Les fermières ont cessé leurs activités de groupe pour l'été. Seulement quelques tisserandes et couturières se rendent au Centre communautaire pour compléter leurs travaux.

Notez qu'étant donné la difficulté de recruter des cuisinières durant la période estivale, il est devenu impossible d'offrir des repas pour les familles suite au décès d'un proche, et ce, du 1^{er} juin au 7 septembre.

Suite aux élections de juin au sein du Cercle de Fermières Val-des-Bois et Bowman, voici la liste des nouvelles élues du conseil d'administration :

Présidente : Denise Dubois
Vice présidente : Chantal Potvin
Secrétaire trésorière: Francine Charrette
Conseillère 1 : Liette Bélaïr
Conseillère 2 : Ginette Mercure
Aides techniques : Ann Bourassa et Céline Desjardins



Je profite de l'occasion pour adresser un chaleureux remerciement à toutes les membres Fermières qui ont su m'appuyer durant 4 années au secrétariat et 7 années à la présidence du Cercle. J'y ai cultivé de belles amitiés tout en offrant le meilleur de moi-même à une cause noble qui permet aux femmes de briser l'isolement et de découvrir les arts textiles.

J'invite les femmes de chez-nous, des villages voisins et même de l'extérieur à joindre notre groupe. Le Cercle de Fermières Val-des-Bois et Bowman est un amalgame de dames de tout âge qui vivent dans l'harmonie une expérience grandement enrichissante. Les activités reprendront le 7 septembre. Vous êtes intéressées par notre mouvement? L'invitation est lancée.

Paroisse Notre-Dame-de-la-Garde

Vous voulez faire du bénévolat? Vous aimez le jardinage?

La Paroisse Notre-Dame-de-la-Garde est à la recherche de volontaires pour faire l'entretien paysager de notre église.

Ceci vous intéresse?

Pour plus de détails,
contacter Céline Vadnais
au 819 454-2310.
Merci beaucoup.



Premiers répondants

J'aimerais remercier l'équipe des premiers répondants qui est venue chez moi lors du décès de mon conjoint Jacques Landry. C'est rassurant de savoir qu'il existe au sein de ma communauté, une équipe aussi humaine, empathique, et professionnelle. Vous faites un travail extraordinaire.

Diane St-Denis

Merci

Séance d'informations d'un plan d'aménagement forestier

La MRC de Papineau tiendra une séance d'informations et de consultations publiques du Plan d'aménagement forestier intégré, **le mercredi 12 juillet 2017** de 18 h 30 à 20 h au bureau municipal de Bowman.

Il s'agit d'un plan qui présente les travaux d'aménagement forestiers et les infrastructures planifiés durant la période quinquennale 2017-2023. Outre les contours des secteurs d'interventions, ledit plan d'aménagement forestier intégré expose aussi les stratégies et les objectifs requis pour aménager durablement les forêts des terres publiques intramunicipales de la MRC de Papineau.

La période de consultation se terminera le vendredi 21 juillet 2017 à 16 h. Toute personne désireuse d'émettre un commentaire devra le faire par écrit avant cette date en précisant ses préoccupations. Puisque deux projets auront lieu sur le territoire de la Municipalité, vous êtes invité à participer en grand nombre.

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter en tout temps le projet du plan d'aménagement intégré des TPI sur le site internet de la MRC de Papineau à l'adresse suivante : <http://www.mrcpapineau.com>

Pour toutes informations supplémentaires à ce sujet contacter :

M. Jean-François Larrivée, 819-427-6243 poste 1310



Liste des organismes

Association des pompiers volontaires

Claude Thibault, président



Cercle de Fermières de Val-des-Bois/ Bowman

Lucette Blanchard, recrutement

Marie-Paule Cyr, présidente

819 454-2027



Chevaliers de Colomb, Conseil 6045

Richard Bastien, grand chevalier

819 454-2640

Club de l'Âge d'Or

« Les Bons Copains »

Hélène Madore, présidente

819 454-2036

Club de chasse et pêche

Roxane Blanchard

chassepechevdbb@hotmail.com

La Fabrique

Émilien Teck, président

819 454-2660

Le Groupe Arc-en-Ciel (Les Bénévoles)

Nicole Tremblay, présidente

819 454-6238

Groupe viActive

Claudette Lapointe, responsable

819 454-2478



Kim Beaulieu

819 918-4053

Loisirs Val-des-Bois et Bowman

Valérie Tétreault, présidente du C.A.

avtetreault09@gmail.com

La Mie du Partage

Diane Guy, présidente

819 454-2974



Anne Trépanier, présidente

819 454-6766

Office municipal d'habitation (OMH)

Jean-Paul Osborne, directeur

819 664-4970

Festival Country Bowman Val-desBois

819 661-0563

Calendrier Juillet 2017



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
25	26	27	28	29	30	1
		Baseball Jeunes Val-des-Bois				
2	3	4	5	6	7	8
		Baseball Jeunes Salette				
9	10	11	13	13	14	15
		Baseball Jeunes Val-des-Bois				
16	17	18	19	20	21	22
		Whist militaire 13 h.30 (p. 13) Baseball Jeunes Salette			Guignolée des maires (p.13)	
23	24	25	26	27	28	29
		Baseball Jeunes Val-des-Bois				
30	31	1	2	3	4	5
		Baseball Jeunes Salette				

Séance du conseil
 Taxes municipales

Collecte des ordures
 Collecte du recyclage

Tournoi de balle familiale (p.10)

Bingo des Chevaliers de Colomb
 Âge d'or (p. 13)
 Zumba

Observation des étoiles du 15 au 29 juillet avec Denis Bergeron au Lac Echo (p.18-19-20)